



RAPPORT DE GESTION 2025

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Avant-propos	3
Réflexions	5
Vision, Missions et Valeurs	8
<i>Vision</i>	8
<i>Missions</i>	8
<i>Valeurs</i>	8
Gouvernance	9
<i>Vue d'ensemble</i>	9
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)</i>	9
<i>La Commission de gestion (législature 2021-2026)</i>	10
<i>Le Comité de direction (législature 2021-2026)</i>	11
Quelques chiffres	12
JOURS DE SERVICE	13
<i>Cours de répétition</i>	13
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i>	14
OPERATIONS	16
<i>Cours de répétition</i>	16
<i>Cours de répétition en compagnie (CR cp)</i>	22
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i>	24
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i>	24
PROMOTIONS	26
Formations et spécialisations	27
Exercice de gestion de crise « brise ardente »	28
urgence Canicule à Yverdon-les-Bains	30
COMMUNICATIONS DU CODIR	32
<i>Conseil intercommunal</i>	32
<i>Commission de gestion</i>	32
<i>Comité de direction</i>	32
<i>Au niveau cantonal</i>	33
Finances	35
Annexes	37
BATAILLON ORPC JNV	38
<i>Le personnel professionnel</i>	38
<i>Le personnel de milice</i>	39
<i>L'Etat-major (EM)</i>	39
<i>Les compagnies</i>	39
<i>Effectif global</i>	39
<i>Service de piquet</i>	40
INSTRUCTION	41
<i>Cours de formation</i>	41
<i>Centres d'instruction</i>	41
Glossaire	42
CONTACT	43

Couverture réalisée par Esteban Lopez, membre de la cellcom

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et fonctions,

L'année 2025 a été marquée par des changements de personnes au sein de notre Organisation de la Protection Civile (ORPC), ainsi qu'auprès du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM). Je tiens à saluer le départ, bien que regretté, de notre Chef logistique, qui a choisi d'écrire un nouveau chapitre en rejoignant le service cantonal du SSCM à la fin de l'année. Je lui exprime ma sincère gratitude pour son investissement, sa loyauté, son professionnalisme et sa bonne humeur contagieuse. Heureusement pour notre ORPC, il reste un partenaire important et proche dans sa nouvelle fonction.



Sur le plan cantonal, nous avons également assisté à des changements importants : le Chef de Service du SSCM a pris sa retraite et un nouveau Commandant Cantonal de la Protection civile vaudoise a été nommé. Ces récentes nominations ont déjà eu des impacts positifs sur les relations entre le canton et les ORPC vaudoises, témoignant d'une volonté réelle de collaboration pour faire évoluer la Protection civile vaudoise.

Alors que nous entamons le dernier semestre de cette législature communale, des changements au sein des autorités politiques se profilent à l'horizon. C'est une occasion précieuse de dresser un bilan et de se projeter vers les nouveaux défis d'un monde en constante mutation.

La Protection civile vaudoise doit continuer à s'adapter aux transformations de notre société, face à des risques géopolitiques et climatiques croissants. Il est crucial d'évaluer les besoins réels de nos concitoyens plutôt que de céder à des envies parfois superflues. La planification stratégique doit intégrer des analyses approfondies des menaces actuelles et futures, tout en tenant compte des contraintes financières qui pèsent sur nos finances publiques. Une approche prospective permettra d'optimiser nos ressources, garantissant ainsi une réponse efficace et rapide en cas de crise.

En plaçant les besoins au cœur de notre démarche, nous renforcerons la résilience de notre communauté. Promouvoir une culture de prévention et d'éducation est essentiel pour préparer nos concitoyennes et concitoyens à faire face à l'incertitude. L'engagement collectif est la clé pour bâtir un avenir sécurisé et durable.

Je souhaite conclure en remerciant mes estimés collègues du Comité de direction pour leur engagement indéfectible tout au long de cette législature en faveur de la protection de la population et de nos communes. Je remercie également notre personnel professionnel, ainsi que les miliciennes et miliciens, pour leur travail acharné durant l'année écoulée, toujours dans un esprit positif et convivial, avec un même objectif : être au service des communes de notre district et de sa population. Mes remerciements également à notre législatif intercommunal, ainsi qu'à la Commission de gestion pour leur soutien, leur implication et la confiance témoignée tout au long de ces cinq années.

Bon vent à toutes et tous.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, président du Comité de direction

RÉFLEXIONS

Un contexte institutionnel en profonde évolution

L'année écoulée s'est inscrite dans un contexte institutionnel et opérationnel dense, marqué par plusieurs évolutions importantes pour la Protection civile vaudoise en général et pour la Protection civile du Jura-Nord vaudois.

Après une période prolongée de réflexion et de discussions, le projet Tetris, visant une réorganisation de la Protection civile en réponse à la diminution des effectifs, a trouvé son issue. Les différents modèles envisagés, allant d'une ligne de commandement unique à l'échelle cantonale à une organisation reposant sur plusieurs bataillons régionaux, ont donné lieu à de nombreux échanges, parfois intenses.

Une approche fondée sur le maintien des structures existantes, assortie d'une synergie renforcée, a finalement été retenue. Cette décision peut être comprise comme une marque de confiance renouvelée envers les organisations régionales. Elle implique toutefois des responsabilités accrues, notamment en matière de moyens. Le maintien du statu quo nécessitera à terme des investissements, en particulier pour le renouvellement d'un matériel parfois ancien, souvent bien plus vieux que nos aînés.

L'année a également été marquée par des changements à la tête des instances cantonales. La nomination de Louis-Henri Delarageaz en tant que chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et chef de l'État-major cantonal de conduite (EMCC), ainsi que celle de François Fleuti en tant que commandant de la Protection civile vaudoise, ont contribué à instaurer un



climat renouvelé. Dans ce contexte, les échanges entre commandants se sont intensifiés, avec une volonté partagée de renforcer la collaboration, de mutualiser les expériences et de développer des synergies concrètes, notamment en matière de logistique, d'instruction et d'engagements.

Une activité opérationnelle soutenue tout au long de l'année

Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a été marquée par sept interventions en situation d'urgence, de janvier à décembre. Sans événement d'ampleur exceptionnelle, l'ORPC JNV a néanmoins été sollicitée de manière régulière pour des engagements variés, souvent brefs mais intenses, confirmant qu'il n'existe pratiquement plus de véritable période calme au cours de l'année.

Deux de ces interventions ont concerné la protection des biens culturels à la suite d'événements climatiques. En janvier, d'importantes infiltrations d'eau ont nécessité la mise à l'abri de biens culturels d'un musée local. En mai, un épisode de fortes pluies orageuses a submergé les

mosaïques d'Orbe, imposant une nouvelle intervention de protection.

Les autres engagements ont illustré la diversité croissante des missions confiées à la Protection civile : plusieurs engagements liés à la canicule en collaboration avec la Police Nord vaudois, une recherche de personne disparue et une recherche d'éléments à la suite de l'accident d'avion en appui de la Police cantonale, ainsi qu'un délestage autoroutier en décembre, également avec la Police cantonale. Pris isolément, ces engagements n'ont souvent duré qu'une journée, mais leur répétition témoigne d'une sollicitation soutenue tout au long de l'année.

De douloureuses nouvelles

L'engagement à la suite de l'accident d'aviation survenu dans la région de Valeyrès-sous-Rances, a revêtu une dimension particulière pour la Protection civile, le pilote étant bien connu du milieu.

L'organisation a par ailleurs été touchée par le décès d'un astreint, survenu dans le cadre de sa vie privée à l'automne. Cette disparition a été profondément ressentie au sein de la troupe, d'autant plus qu'il s'agissait d'une personne très motivée, fortement investie et très appréciée.

L'ancrage communal des points de rencontre d'urgence

Dans la continuité du travail mené l'année précédente autour des points de rencontre d'urgence (PRU), l'accent a été mis sur leur appropriation par les communes. Après avoir contribué à leur mise en place et à la formation des élus communaux, les compagnies ont sollicité les autorités locales afin de les associer aux exercices, notamment par l'ouverture de leurs PRU. Si l'intérêt a d'abord été limité, un nombre

croissant de communes s'est progressivement manifesté au fil de l'année. Même si l'exploitation des PRU relève aujourd'hui principalement de la responsabilité communale, la Protection civile demeure impliquée en appui et reste un interlocuteur de référence.

Des effectifs encore sous pression

S'agissant des effectifs, la Protection civile du Jura-Nord vaudois (ORPC-JNV) comptait environ 440 astreints en début d'année, pour atteindre 460 à 470 personnes en cours d'exercice, avant la prise en compte des libérations prévues. Une cinquantaine de libérations est attendue, ce qui devrait porter l'effectif à environ 420 astreints. Les écarts tendent toutefois à se réduire, laissant penser que l'organisation se situe progressivement au creux de la vague. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance fédérale sur la Protection civile entrée en vigueur en 2021, mettant en œuvre la loi adoptée en 2020, qui prévoit une obligation de servir de 14 ans, ou au plus tard jusqu'à l'âge de 34 ans.

Il serait enfin difficile d'évoquer l'exercice sans mentionner son contexte politique au niveau fédéral, marqué par la votation sur le service citoyen, rejetée à la fin de l'année. S'il est sans lien direct avec l'activité de l'exercice considéré, ce débat a néanmoins mis en lumière certains enjeux structurels liés à la disponibilité des effectifs et aux coûts induits pour la collectivité et le tissu économique.

Renforcer la présence auprès de la troupe

Mais place à l'avenir : à notre niveau, l'année 2026 sera marquée par un défi important, celui de faire face au départ du major François Bernardi, commandant remplaçant et responsable des bâtiments et infrastructures, qui a rejoint le Service de la

sécurité civile et militaire. Une réorganisation de la composante professionnelle de l'ORPC JNV est engagée, avec pour priorité un renforcement de la présence de l'encadrement auprès de la troupe, dans un contexte de ressources humaines contraintes.

Cette évolution doit également permettre de renforcer encore la crédibilité de notre organisation. Cela passe notamment par une montée en puissance progressive au plus près du profil de prestations attendu pour notre région, par le renouvellement de certains équipements, par l'introduction de nouveaux matériels, ainsi que par l'acquisition et le développement de compétences technique au sein de la troupe. L'objectif est de disposer de moyens adaptés aux missions qui nous sont confiées et de continuer à faire évoluer nos capacités de manière cohérente et crédible.

L'enjeu est aussi de mieux faire reconnaître, y compris auprès des employeurs, la valeur ajoutée de la Protection civile. Au-delà du

temps consacré au service, celle-ci développe des compétences utiles en matière de conduite, d'organisation, d'autonomie, de collaboration et d'engagement concret au profit de la collectivité. Dans cette perspective, poursuivre et intensifier les collaborations avec les partenaires naturels – en particulier les communes, la police, les services du feu, les organisations régionales voisines et le canton – demeurera essentiel afin de garantir une réponse coordonnée, efficace et reconnue. L'engagement et la motivation de nos astreints, renforcés par le rajeunissement progressif de la troupe, constituent à cet égard un atout précieux.

Lt col Sébastien Poncet, Commandant

Mars 2026



Visite de notre poste de commandement avec la police cantonale et une délégation de policiers belges

VISION, MISSIONS ET VALEURS

Vision

Les défis et opportunités du quotidien et ceux qui se profilent dans le futur impliquent la vision d'avenir suivante pour l'ORPC JNV :

- Assurer la formation et la relève des effectifs afin d'assumer nos missions dans de bonnes conditions.
- Garantir la bonne formation de l'ensemble de nos astreints afin d'assurer le niveau opérationnel des compétences de base et des compétences additionnelles.
- Fournir le cadre nécessaire à la bonne cohésion et l'esprit de corps au sein de notre organisation régionale.

Renforcer notre capacité à intervenir en réponse au nombre et à la diversité grandissante des interventions.

Missions

- Protéger et secourir la population.
- Assister les personnes en quête de protection.
- Appuyer les organes de conduite.
- Appuyer les organisations partenaires.
- Protéger les biens culturels.
- Mettre en œuvre des mesures préventives.
- Effectuer des travaux de remise en état.

Valeurs

Engagement

La Protection civile Jura-Nord vaudois met à disposition son temps et ses compétences dans l'intérêt de la communauté et de son patrimoine.

Adaptabilité

Répondre en nombre et dans la durée à tous types de situations, en temps normal comme en cas d'urgence.

Solidarité

Un esprit de corps entre les membres de l'organisation et des associations avec des partenaires civiles et sécuritaires.

GOUVERNANCE

Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle). Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Kristel Reymond Lopes Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

Raphael Krüll Municipal, Agiez	Nicolas Poncet Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Alexis Vautier Municipale, Arnex-sur-Orbe	Markus Lymann Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Yannick Query Ballaigues	Lionel Tissières Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Municipal, Baulmes	Bernard Milliet Municipal, Giez	Laurence Finger Municipale, Rances
Gwénaél Blanchard Municipal, Bavois	Michel Kasser Municipal, Grandevent	Nicolas Mezenen Municipal, Romainmôtier-Envy
Pierre-Alain Buchs Municipal, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Bruno Werren Municipal, Bioley-Magnoux	Philippe Monnier Municipal, Juriens	Nathalie Jaccard Municipale, Sainte-Croix
Jean-Luc Brandt Conseiller général, Bofflens	Daniel Peter Conseiller communal, L'Abbaye	Yvan Riesenmey Municipal, Sergey
Mikael Guilloud Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipal, Suchy
Michel Falga Conseiller général, Bretonnières	Daniel Curty Municipal, La Praz	Tony Mangone Municipal, Suscévaz
Patrice Jacquier Municipal, Bullet	Isabelle Piguët Municipale, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Vesna,Bozovic Municipale, Chamblon	Olivier Lugin Conseiller communal, Le Lieu	Natasa Djokic Municipale, Treycovagnes
Yves Guilloud Vice-Syndic, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Patrick Marrel Municipal, Ursins
Olivier Poncet Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Nicolas Hernan Municipal, Mathod	Romain Morel Municipal, Valeyres-sous-Rances
Dominique Vidmer Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Thomas Weisflog Municipal, Chêne-Pâquier	Piotr Pokrzywka Municipal, Molondin	Christophe Maradan Municipal, Vallorbe

Alain Capt Municipal, Cheseaux-Noréaz	Jean-François Ballif Municipal, Montagny-près-Yverdon	Bernard Martignier Municipal, Vaulion
Nicola Grosso Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Marie-Claude Gondoux Municipale, Villars-Epenev
Laurent Daerendinger Municipal, Corcelles-près-Concise	Stéphane Silvani Syndic, Mutrux	Stéphane Wegmüller Municipal, Vugelles-La Mothe
Norbert Sauser Municipal, Cronay	Serge Amiet Municipal, Novalles	Mélanie Diarra Municipale, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Philippe Gruet Municipal, Yverdon-les-Bains
Julien Correvon Municipal, Cuarny	Thierry Rolli Conseiller communal, Orbe	Julien De Icco Municipal, Yvonand
Delphine Pasche Municipale, Démoret	Damien Gfeller Municipal, Orges	
Isabelle Diserens Municipale Donneloye	Joris Lavanchy Municipale, Orzens	

La Commission de gestion (législature 2021-2026)

Président	Raphael Krüll Municipal, Agiez
Membres	Eric Clot Municipal, Baulmes
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Cyril Ottonin Municipal, Yvonnand
	Isabelle Piguet Municipale, Le Chenit

Le Comité de direction (législature 2021-2026)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Président	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
Membres	Ghyslaine De Blaireville Municipale, Mutrux
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luc Berney Municipal, L'Abbaye
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Charles Fontannaz Municipal, Le Lieu
	Christian Weiler Municipal, Yverdon-les-Bains
	Didier Zumbach Municipal, Orbe
Secrétaire	Kristel Reymond Lopes Hors comité

QUELQUES CHIFFRES

Effectif total au 30.12.2025	476 astreints
Libération au 31.12.2025	63 astreints
Promus	20 astreints
Formations de spécialiste	4 astreints
Volontaires	22 astreints
Instructeurs BLS-AED / IAS 2 certifiés	4 astreints
Nombre de convocations	1'525 courriers
Demande de déplacement de service accordée	293
Procédures disciplinaires	64
Avertissements	43
Dénonciations	13
Ordonnances pénales	13
Exclusion de la Protection civile	0
Montant total des jours-amendes prononcées par ordonnances pénales	29'650 CHF
Nombre total de jours de service	4'501
Nombre de jours de service ISU, IFC et CR	3'951
Nombre de kilomètre parcourus	49'007 km
Nombre d'abris privés contrôlés (CPA)	123
Demandes de dispense d'abris	94
Demandes d'approbation d'abris	15
Nombres d'abris publics entretenus	38
Création d'un jeu de société	1
Séances codir	6

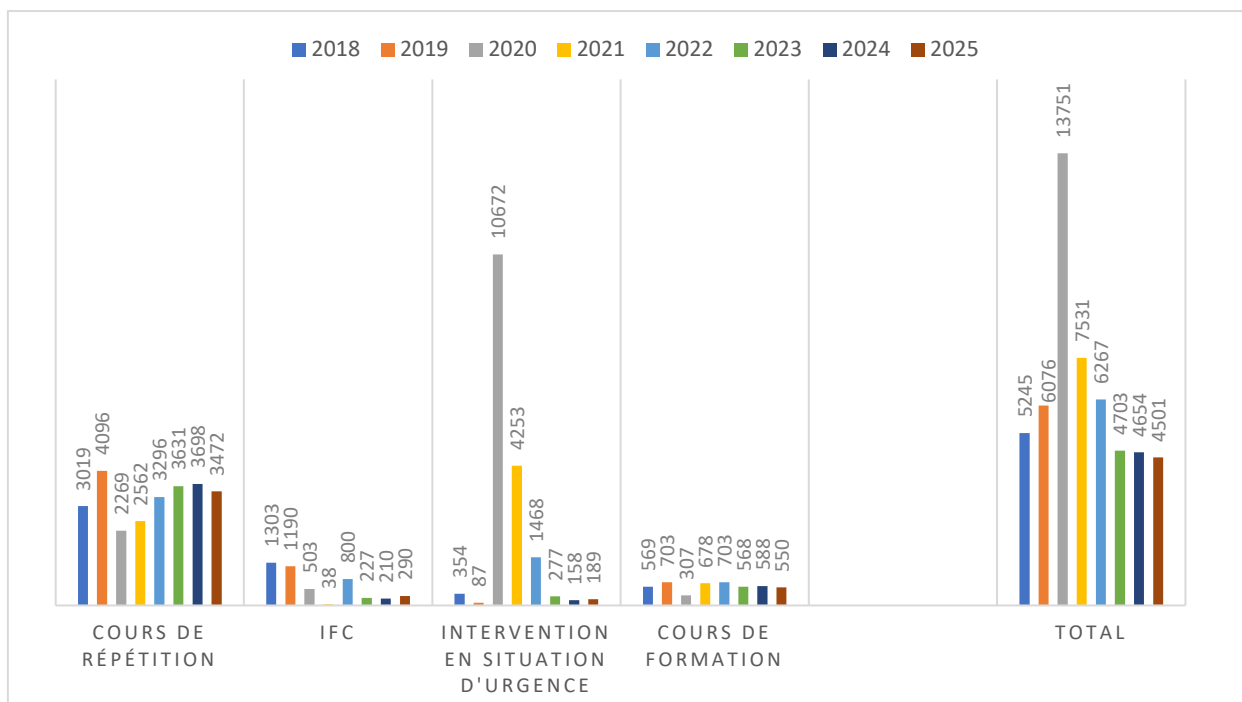
JOURS DE SERVICE

Cours de répétition

L'année 2025 a été marquée, dans le cadre des cours de répétition, par une activité soutenue et variée, répartie tout au long de l'année. Les formations et engagements se sont échelonnés de janvier à décembre, dans les différents domaines de compétence de l'ORPC JNV, qu'il s'agisse des compagnies, de la logistique, de la protection des biens culturels, de la conduite ou encore des infrastructures.

Dans la continuité du travail entrepris autour des points de rencontre d'urgence (PRU), l'année 2025 a également vu se renforcer leur appropriation par les communes. Les compagnies ont poursuivi leur implication en sollicitant les autorités locales pour les associer aux exercices, notamment par l'ouverture de leurs PRU. Cette dynamique confirme que, même lorsque l'exploitation de ces dispositifs relève en premier lieu des communes, la Protection civile demeure un partenaire d'appui essentiel et un interlocuteur de référence.

Les interventions en situation d'urgence se sont, quant à elles, réparties sur plusieurs périodes de l'année. Elles ont débuté en janvier par une intervention à la suite d'infiltrations d'eau au Musée d'Orbe. Au mois de mai, une nouvelle intervention a concerné les mosaïques d'Orbe, à la suite d'un violent orage. D'autres engagements ont ensuite eu lieu en juin, notamment dans le cadre d'une battue à Pompaples, puis durant l'été avec deux périodes d'engagement liées à la canicule, heureusement sans caractère extrême. En août, l'ORPC JNV est également intervenue à la suite de l'accident d'avion survenu dans la région de Valeyres-sous-Rances. Enfin, un engagement de délestage est encore intervenu au mois de décembre.



Evolution du nombre de jours de service réalisé annuellement par notre ORPC, tout type de service confondu

Les cours de répétition restent ainsi des périodes centrales pour entretenir les savoir-faire fondamentaux, renforcer la capacité d'engagement de la troupe et entraîner les cadres dans la conduite d'actions concrètes, au plus près des besoins du terrain.

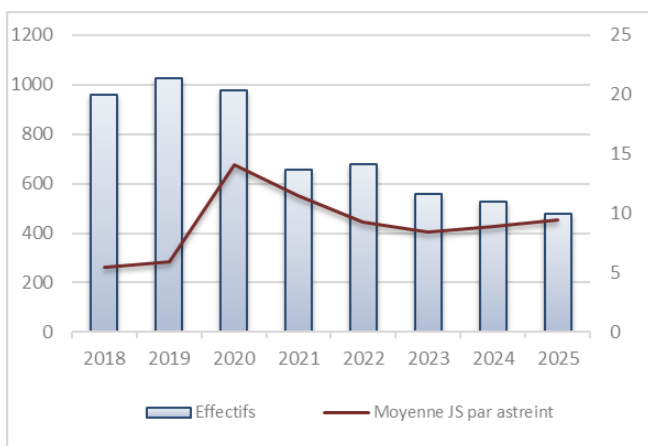
Avec un effectif qui se stabilise aux environs de 450 astreints, le nombre de jours de service par astreint demeure globalement stable. Ce niveau d'activité permet d'assurer les cours de répétition, les engagements ponctuels en faveur de la collectivité et les interventions en situation d'urgence observés durant l'année.

Les enjeux actuels concernent toutefois non seulement la répétition d'engagements courts mais exigeants, mais aussi l'adaptation progressive de l'ORPC aux missions attendues, en cohérence avec le profil de prestations. Cela passe notamment par le renouvellement de certains matériels, qui implique à son tour de nouvelles séquences d'instruction, par exemple pour l'emploi de tentes, de moyens pionniers sur accus ou d'équipements plus modernes et plus sûrs.

Cette évolution suppose également le développement de nouvelles compétences, comme celles liées à l'étagage, ainsi que le maintien dans la durée des savoir-faire des spécialistes. À cela s'ajoute la nécessité de renforcer les compétences de conduite, d'organisation et de coordination, qui demeurent essentielles dans un contexte où les engagements sont souvent variés et rapides. Même lorsque l'instruction ne reproduit pas directement chacun des risques identifiés dans les analyses, elle contribue au renforcement de la résilience de l'organisation et de sa capacité à répondre de manière crédible, souple et efficace à des situations diverses.

Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 25 cours de répétition avec 3'472 jours de service,
- 5 participations à des manifestations avec 290 jours de service,
- 7 engagements en situation d'urgence avec 189 jours de service.



Evolution du nombre de jours de service en moyenne par astreint et de l'effectif global de l'ORPC JNV

Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, ainsi qu'à celles de nos partenaires sécuritaires, il est indispensable de disposer d'un personnel formé et instruit. En 2025, 550 jours de service ont ainsi été consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints. La formation débute par l'école de formation de base (EFB), qui permet aux nouveaux astreints d'acquérir, sur une durée de 12 jours, les connaissances et savoir-faire

nécessaires à leur engagement au sein de la Protection civile. Elle se poursuit ensuite par des spécialisations techniques et sécuritaires, notamment dans les domaines des travaux en hauteur, du bûcheronnage, de la sécurité ou encore de la conduite de véhicules.

L'instruction comprend également les formations de cadres destinées aux chefs de groupe, chefs de section, commandants de compagnie et officiers d'état-major. Les formations pour les officiers se déroulent à Gollion et à Schwarzenburg, tandis que les spécialisations et les formations de chefs de groupe sont dispensées principalement à Gollion. Ce dispositif reste toutefois un défi permanent pour notre organisation. Dans un système de milice, il n'est pas toujours simple de trouver des cadres motivés, disposés à investir le temps nécessaire pour se former à la conduite. Nous pouvons compter sur des personnes compétentes et engagées, mais leur disponibilité est souvent limitée par leurs obligations professionnelles et privées. Il en va de même pour les employeurs, pour lesquels il n'est pas toujours évident de libérer un collaborateur durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, afin qu'il suive une formation. Il s'agit là d'un enjeu important, partagé par l'ensemble des ORPC du canton, et qui demande un travail constant de sensibilisation afin de faire reconnaître la plus-value de ces formations, y compris pour le monde professionnel.



Sensibilisation aux handicaps de la vue

OPERATIONS

Cours de répétition

COURS ETAT-MAJOR

Les cours d'état-major demeurent des moments essentiels pour les chefs de service, les commandants de compagnie et les officiers concernés. Ils permettent de travailler sur les documents de conduite et de formation, sur la planification des services futurs ainsi que sur la préparation des engagements particuliers, qu'il s'agisse d'interventions en situation d'urgence, d'interventions en faveur de la collectivité ou d'événements planifiés. Ils offrent également un cadre nécessaire pour maintenir à jour les documents de gestion, les procédures et l'organisation du service de piquet.

L'état-major poursuit toutefois son activité avec un effectif qui tend à se réduire. En 2025, deux camarades supplémentaires ont été libérés de leur obligation de servir, si bien que l'EM évolue désormais, bon an mal an, avec un effectif situé entre 8 et 10 astreints. Cette réalité impose de rester pragmatique, de concentrer les forces disponibles sur l'essentiel et de veiller à une bonne complémentarité entre les fonctions exercées.

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre, au sein des compagnies, de l'exercice conçu par l'état-major. Dans ce cadre, les officiers EM ont assumé un rôle d'arbitres durant les exercices, tandis qu'une partie d'entre eux a effectué des visites dans les compagnies afin d'identifier tant les points d'amélioration que les éléments donnant satisfaction. Cette démarche a permis un retour concret sur le fonctionnement des troupes et sur la maîtrise des fondamentaux, en particulier dans certains domaines spécialisés comme la logistique.

Parallèlement, l'état-major a poursuivi le travail engagé autour du profil des prestations, avec pour objectif de traduire les missions attendues en besoins concrets à moyen et long terme. Cette réflexion doit permettre de mettre en place un plan d'achats sur cinq à dix ans, en identifiant les matériels à renouveler et ceux qu'il conviendra d'acquérir afin de garantir, dans la durée, les capacités opérationnelles attendues au regard des missions confiées à l'ORPC JNV. Il s'agit non seulement de répondre aux exigences actuelles, mais aussi d'anticiper les besoins des prochaines années. Cette planification devra toutefois s'inscrire dans une vision partagée à l'échelle cantonale et entre ORPC, afin d'identifier les capacités à développer régionalement, celles à mutualiser et celles pouvant faire l'objet d'une répartition concertée

La cellule communication & IT a poursuivi en 2025 la mise en valeur des activités de l'ORPC JNV, avec 25 publications sur Facebook et 6 actualités publiées sur le site internet. Cette activité a contribué à améliorer la visibilité de l'organisation et à mieux faire connaître ses missions. En parallèle, elle a assuré la maintenance, l'actualisation et l'amélioration continue des outils informatiques, qui demeurent indispensables au bon fonctionnement de la milice, tant pour la gestion des astreints que pour la planification, la conduite et la communication interne.

COURS EN COMPAGNIE

Les cours en compagnie ont pour objectif d'entraîner l'ensemble de la chaîne de commandement de la milice, du chef de groupe au commandant de compagnie, dans un cadre concret, exigeant et proche de la réalité du terrain. En mobilisant l'ensemble des domaines – aide à la conduite, appui, assistance, protection des biens culturels et logistique – ils permettent aux cadres de préparer, conduire et suivre de véritables projets, tout en développant leur capacité à planifier, à coordonner les moyens et à instruire leurs subordonnés.

Réalisés en lien avec les communes, les institutions publiques ou certains partenaires, ces cours offrent aussi une précieuse dimension pratique. Ils permettent aux cadres de renforcer leurs contacts avec les autorités locales, de mieux connaître le district, ses particularités et ses secteurs d'engagement, et de se familiariser avec un terrain sur lequel ils pourraient être appelés à intervenir en situation réelle. Enfin, les projets menés dans ce cadre laissent souvent une trace concrète et durable dans le paysage local. Ils contribuent ainsi non seulement à la formation de la milice, mais aussi à rendre visible auprès de la population l'utilité réelle et l'ancrage territorial de la Protection civile.

AIDE A LA CONDUITE

La section aide à la conduite assure la circulation de l'information entre les différents sites d'engagement et d'instruction, tout en garantissant l'exploitation du poste de commandement. Elle prend en charge la gestion des cartes, le suivi de situation, la transmission des informations et l'utilisation du réseau POLYCOM, afin d'assurer une conduite cohérente, fluide et sécurisée des activités de la troupe.

En 2025, son rôle a continué à se renforcer, tant dans l'appui aux compagnies que dans les travaux de fond menés au profit de l'organisation. Les préposés à l'aide à la conduite ont notamment poursuivi leurs collaborations avec le domaine de la protection des biens culturels, en contribuant à l'élaboration et à la mise à jour de fiches de recensement, de domaine et d'évacuation. Ils ont également participé à l'actualisation des dossiers d'intervention de l'ORPC, à la révision des cartes, des fréquences radio et des données nécessaires à la conduite.



Exercice « Brise ardente » au sein de la cp 1, avec nos partenaires

La section a aussi poursuivi les travaux liés aux réseaux d'alarme et de communication. Cela comprend notamment les reconnaissances de terrain, le contrôle et l'exploitation des antennes POLYCOM, ainsi que la révision des parcours des sirènes mobiles, afin de tenir compte de l'évolution de la population et des zones habitées non couvertes par les sirènes fixes. En parallèle, l'instruction continue a permis de consolider les compétences liées aux moyens radio, au matériel informatique et à la gestion documentaire, qui demeurent des éléments indispensables à l'efficacité opérationnelle.

ASSISTANCE

Le domaine assistance poursuit un double objectif : offrir une instruction utile et concrète aux astreints tout en apportant un soutien apprécié aux institutions partenaires du district. Les cours permettent aux préposés à l'assistance de développer leurs compétences dans l'accompagnement de personnes en quête de protection, âgées, en situation de handicap ou à mobilité réduite, dans des contextes proches de la réalité.

La collaboration avec les EMS et d'autres institutions spécialisées s'est poursuivie en 2025. Les astreints y travaillent l'approche des résidents, l'accompagnement dans les déplacements, l'encadrement lors d'activités ou de sorties, ainsi que la préparation de prestations d'accueil et de soutien. Les formations en premiers secours et en BLS-AED demeurent un axe central de l'instruction, avec la volonté de maintenir un niveau de compétence élevé dans des gestes utiles bien au-delà du seul cadre de la Protection civile.



Sensibilisation par la fédération suisse des aveugles

L'année 2025 a également marqué une évolution dans l'orientation de certaines collaborations pédagogiques. Le recours à la réalité virtuelle n'a pas été poursuivi, au profit d'approches plus directement ancrées dans les réalités humaines du terrain. Dans cette logique, des contacts et collaborations ont été développés autour de l'accompagnement de personnes aveugles ou

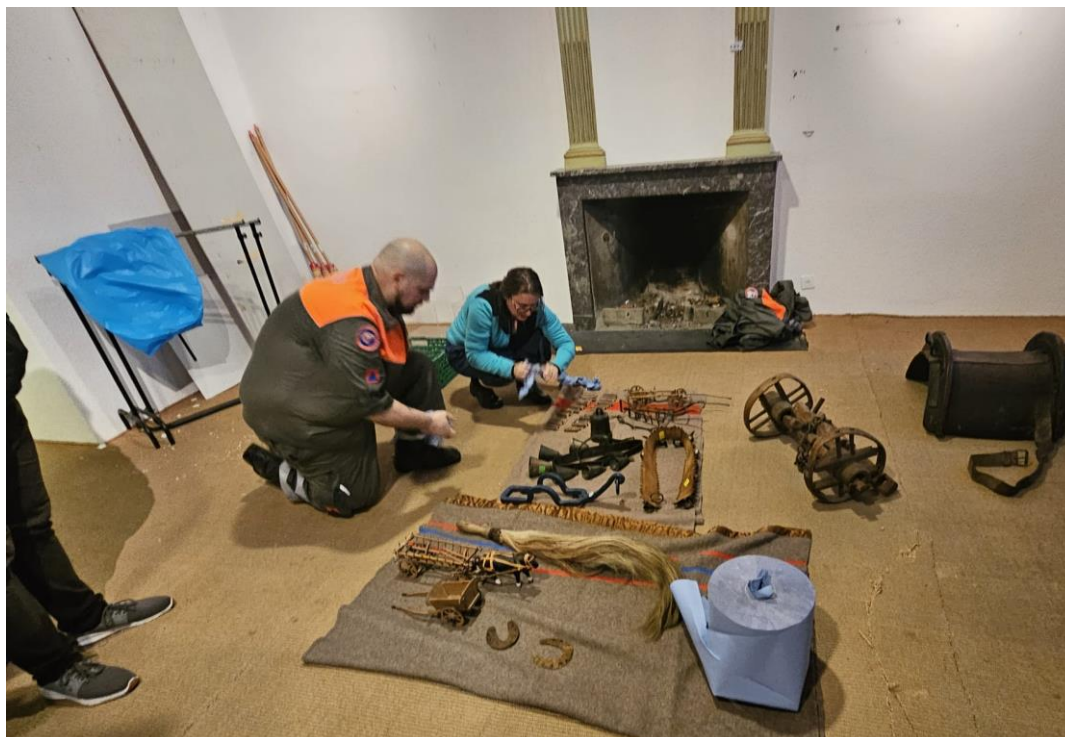
malvoyantes, afin de sensibiliser les astreints à d'autres formes de vulnérabilité et de mieux les préparer à la diversité des publics susceptibles d'avoir besoin de protection et d'assistance.

En parallèle, l'introduction de nouveaux moyens a permis de renforcer l'instruction pratique du domaine. Les astreints ont notamment été formés à la mise en place de postes d'attente, à l'utilisation de lits improvisés, ainsi qu'au montage de tentes équipées de chauffage et de systèmes d'air pulsé. Ces nouveaux équipements viennent compléter les compétences déjà acquises et renforcent la capacité d'accueil et de soutien de la troupe en cas de besoin.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la protection des biens culturels (PBC) ont poursuivi en 2025 un important travail de fond au profit du patrimoine régional. L'année a notamment été marquée par la poursuite et la finalisation progressive du dossier consacré au site de Romainmôtier, chantier exigeant qui représente une étape majeure dans la constitution d'outils d'intervention fiables et exploitables en cas de crise.

Le domaine PBC a également été engagé concrètement dans le cadre de situations d'urgence, en particulier au profit des mosaïques d'Orbe, touchées lors d'un épisode orageux. Ces engagements ont permis de confronter les spécialistes à des situations réelles, de mettre en œuvre les procédures prévues et de confirmer la pertinence du travail de préparation réalisé en amont.



Intervention en situation d'urgence au profit des mosaïques d'Orbe

En parallèle, le domaine a développé un nouvel axe de travail centré sur les archives communales. Un recensement progressif des fonds d'archives est en cours dans les communes du district, avec pour objectif d'identifier les priorités d'évacuation et d'établir des dossiers d'évacuation utilisables par les sapeurs-pompiers et les partenaires d'intervention en cas de sinistre. Cette démarche renforce la préparation régionale en matière de sauvegarde du patrimoine documentaire et complète utilement les travaux déjà entrepris sur les biens culturels mobiliers et immobiliers.

Ces différentes activités permettent non seulement de protéger le patrimoine régional, mais aussi de former concrètement les astreints spécialisés, de renforcer les collaborations avec les communes et les institutions concernées, et de consolider la place de la PBC dans les capacités opérationnelles de l'ORPC JNV.

APPUI

Le domaine appui reste un pilier essentiel de l'instruction pratique de la troupe. À travers les cours de répétition et les interventions en faveur de la collectivité, il permet aux cadres de milice d'exercer la conduite de chantier, la planification, la répartition des moyens et l'encadrement des équipes dans des conditions concrètes. Pour les astreints, ces engagements sont l'occasion de maintenir et de développer les savoir-faire techniques indispensables à l'exécution de travaux utiles et exigeants.

Les collaborations menées avec les communes et d'autres institutions du district conservent toute leur importance. Elles offrent un cadre réaliste à l'instruction, permettent de mieux connaître le terrain d'engagement et laissent, dans bien des cas, des réalisations visibles et durables dans l'espace public. Au-delà de leur dimension formatrice, ces projets contribuent aussi à ancrer la Protection civile dans le paysage local et à rappeler, de manière concrète, son utilité pour la collectivité.

L'année 2025 a également permis l'introduction et la prise en main de nouveaux matériels. Les pionniers ont été formés à l'emploi de nouveaux moyens d'étayage, de nouveaux systèmes d'éclairage, de nouveaux outils de découpe, ainsi qu'à l'utilisation d'outillage moderne, notamment des tronçonneuses électriques. Ces évolutions renforcent la sécurité, l'efficacité et l'adaptation des moyens engagés sur le terrain, tout en impliquant un effort d'instruction continu pour garantir leur bonne maîtrise.

LOGISTIQUE

Le domaine logistique demeure indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble des cours et engagements. Souvent moins visible, il conditionne pourtant directement la capacité d'action de la troupe. Il regroupe des missions essentielles telles que le ravitaillement, la cuisine, les transports, l'entretien du matériel ainsi que l'appui à l'exploitation du poste de commandement.

Les équipes de cuisine et de ravitaillement continuent d'assurer des prestations de qualité, dans un rythme soutenu et avec un haut niveau de fiabilité. Leur travail est complété par la composante transport, sans laquelle les différents domaines ne pourraient être engagés de manière cohérente sur l'ensemble du district. Lors des cours en compagnie, la logistique permet notamment de

déplacer les groupes d'assistance, les résidents accompagnés, les pionniers affectés sur les chantiers ainsi que le matériel nécessaire aux différentes missions.

La logistique joue également un rôle central dans l'acheminement du ravitaillement, dans la mise à disposition des moyens utiles aux sections et dans le maintien en condition du matériel. Elle contribue en outre à l'exploitation du poste de commandement et à la continuité des activités, en assurant l'organisation pratique indispensable au bon déroulement des services. Son engagement, discret mais constant, reste une condition essentielle de la réussite opérationnelle de l'ORPC JNV.



Cours de répétition en compagnie (CR cp)

COURS COMPAGNIE 3, ORBE, DU 10 AU 21 MARS

80 miliciens engagés (616 jours de service)

- Exercice en compagnie (conduite et troupe) dans tout le district,
 - Technique de conduite pour les cadres,
 - Gestion du risque,
 - Collaboration avec les Communes pour les PRU,
 - Gestion du trafic avec la Police Nord Vaudois,
 - Mise en place et exploitation de postes de commandement déportés,
 - Comportement en cas de black-out.
- Collaboration avec les partenaires suivants :
 - EMS Du Jura, - Saphir,
 - CAT Manureva,
 - JECOS,
- Formation à l'approche de la mort avec le crématoire de Fribourg St-Léonard,
- Certification BLS,
- Inventaire d'archives communales et fiches d'évacuation :
 - Belmont-sur-Yverdon,
 - Chamblon,
 - Chavannes-le-Chêne,
 - Donneloye,
 - Juriens.
- Inventaire des collections de la Fondation de Romainmôtier,
- Exercice gestion de crise « brise ardente » avec nos partenaires feux bleus,
- Collaboration dans le domaine pionnier avec la Commune de Vallorbe,
- Intervention dans le secteur des Grangettes.

COURS COMPAGNIE 1, ORBE, DU 12 AU 23 MAI

60 miliciens engagés (475 jours de service)

- Exercice en compagnie (conduite et troupe) dans tout le district,
 - Technique de conduite pour les cadres,
 - Gestion du risque,
 - Collaboration avec les Communes pour les PRU,
 - Gestion du trafic avec la Police Nord Vaudois,
 - Mise en place et exploitation de postes de commandement déportés,
 - Comportement en cas de black-out.
- Collaboration avec les partenaires suivants :
 - EMS du Jura – Saphir,
 - EMS Montchoisi,
 - Château de Corcelles.
- Formation avec la fédération suisse des aveugles,
- Collaboration dans le domaine pionnier avec les Communes de Champagne dans le cadre des journées des communes vaudoises.

COURS COMPAGNIE 6, ORBE, DU 01 AU 12 SEPTEMBRE

97 miliciens engagés (627 jours de service)

- Exercice en compagnie (conduite et troupe) dans tout le district,
 - Technique de conduite pour les cadres,
 - Gestion du risque,
 - Collaboration avec les Communes pour les PRU,
 - Gestion du trafic avec la Police Nord Vaudois,
 - Mise en place et exploitation de postes de commandement déportés,
 - Comportement en cas de black-out.
- Collaboration avec les partenaires suivants :
 - CAT au fil du Talent,
 - Château de Corcelles,
 - Fondation St-Georges,
 - CAT Manureva.
- Formation à l'approche de la mort avec le crématoire de Fribourg St-Léonard,
- Collaboration des pionniers avec les Communes de Chamblon et Vallorbe,
- Introduction des plans d'évacuation pour les Communes dans le domaine PBC,
- Inventaire d'archives communales et fiches d'évacuation :
 - Le Chenit,
 - Le Lieu,
 - Montagny-près-Yverdon,
 - Orges,
 - Rovray,
 - Suchy,
 - Yverdon-les-Bains.
- Inventaire des collections de la Fondation de Romainmôtier.

COURS COMPAGNIE 4, ORBE, DU 03 AU 14 NOVEMBRE

115 miliciens engagés (686 jours de service)

- Exercice en compagnie (conduite et troupe) dans tout le district,
 - Technique de conduite pour les cadres,
 - Gestion du risque,
 - Collaboration avec les Communes pour les PRU,
 - Gestion du trafic avec la Police Nord Vaudois,
 - Mise en place et exploitation de postes de commandement déportés,
 - Comportement en cas de black-out.
- Formation des pionniers au Centre pédagogique pour la prévention en cas de séismes,
- Collaboration avec les partenaires suivants :
 - CAT au fil du Talent,
 - Château de Corcelles,
 - Fondation St-Georges.
- Formation/approche de la mort avec le funérarium du CHUV et le Crématorium de Fribourg.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

COURSE DE LA BONNE RÉOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, LE 12 JANVIER

24 miliciens engagés (24 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES, CHAMPAGNE, DU 15 MAI AU 7 JUILLET

25 miliciens engagés (178 jours de service) pour :

- Montage de structures en bois,
- Montage de tentes,
- Gestion de la circulation.

PASSEPORT VACANCES, ORBE, DU 30 JUIN AU 4 JUILLET

6 miliciens engagés (30 jours de service) pour :

- Transport de personnes,
- Accompagnement de personnes.

FÊTE NATIONALE, YVERDON-LES-BAINS, DU 1 AU 2 AOÛT

9 miliciens engagés (18 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les piétons sur le secteur.

TRIATHLON, YVERDON-LES-BAINS, LE 12 AU 14 SEPTEMBRE

30 miliciens engagés (40 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

Interventions en situation d'urgence (ISU)

MUSÉE D'ORBE, ORBE, 28 JANVIER

5 miliciens engagés (5 jours de service) pour :

- Suivi d'inventaire,
- Mise en sécurité d'objets de collection,
- Mesures de préservation sur les objets de collection.

PRO URBA, ORBE, 4 AU 6 MAI

5 miliciens engagés (16 jours de service) pour :

- Suivi d'inventaire,
- Mise en sécurité d'objets de collection,
- Mesures de préservation sur les objets de collection.

BATTUE EN SOUTIEN À LA POLICE CANTONALE, POMPALES, 14 JUIN

9 miliciens engagés (9 jours de service) pour :

- Battue,
- Suivi de situation,
- Ravitaillement au personnel engagé,
- Remise en état du matériel après engagement.

ENGAGEMENT CANICULE 1, YVERDON-LES-BAINS, DU 26 JUIN AU 4 JUILLET

15 miliciens engagés (76 jours de service) pour :

- Appel aux personnes à risque,
- Planification et visites aux personnes,
- Suivi de la situation.

ENGAGEMENT CANICULE 2, YVERDON-LES-BAINS, DU 8 AU 18 AOÛT

5 miliciens engagés (47 jours de service) pour :

- Appel aux personnes à risque,
- Planification et visites aux personnes,
- Suivi de la situation.

BATTUE EN SOUTIEN À LA POLICE CANTONALE, VALEYRES-SOUS-RANCES, DU 16 AU 17 AOÛT

13 miliciens engagés (26 jours de service) pour :

- Battue,
- Eclairage de la place de sinistre,
- Suivi de situation,
- Remise en état du matériel après engagement.

DÉLESTAGE EN SOUTIEN DE LA POLICE CANTONALE, ORBE - VALLORBE, 9 DÉCEMBRE

10 miliciens engagé (10 jours de service) pour :

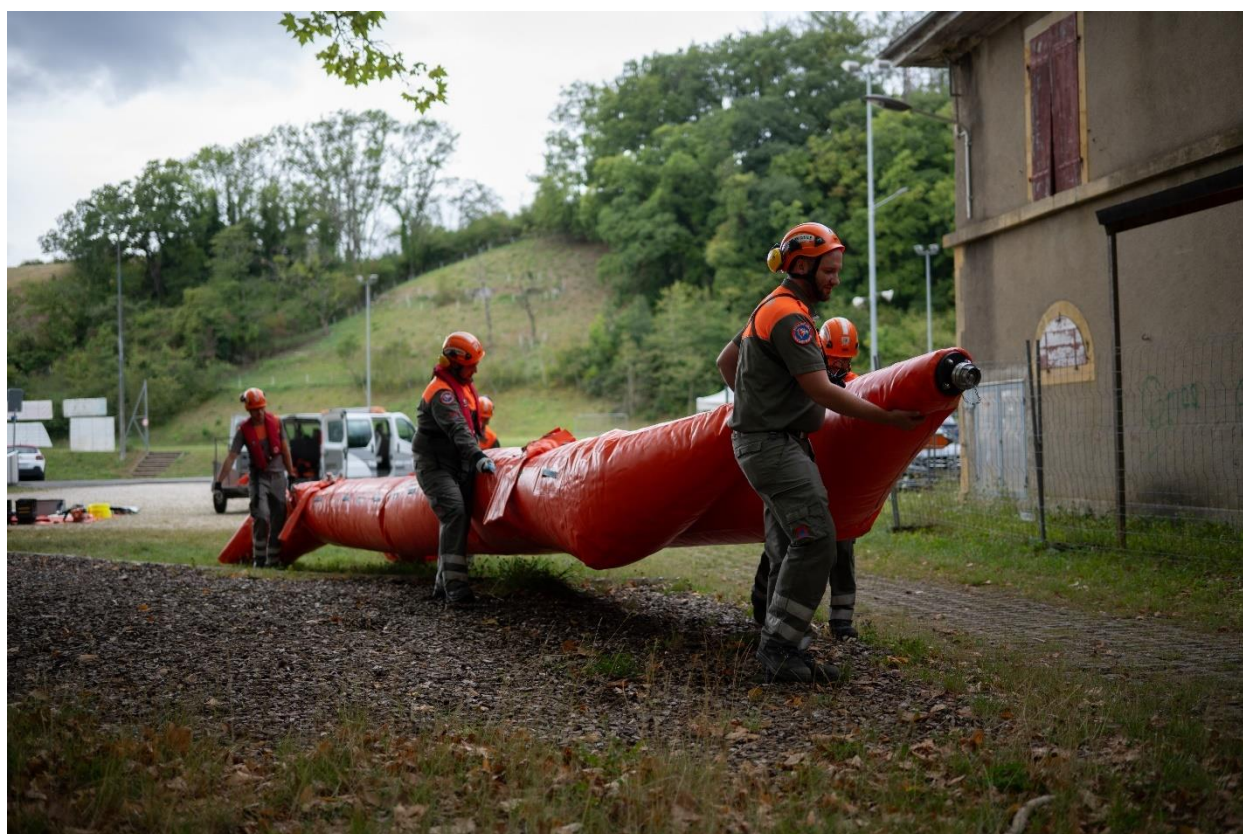
- Sécurisation du trafic,
- Déviation des véhicules,
- Informations aux automobilistes.

PROMOTIONS

Nom	Prénom	Fonction	Nouveau grade
Falconnier	Louis	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Corruchaga	Adam	Officier de la logistique	Lieutenant
Softic	Esad	Officier de l'assistance	Lieutenant
Augusta de Almeida	Kevin	Sous-officier de la logistique	Sergent
Dunga	Kirk	Sous-officier de la logistique	Sergent
Duruz	Loris	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Lopes Neves	Tiago	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Ostojic	Nemanja	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Stasi	Raphaël	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Beltrami	Louis	Sous-officier de l'aide à la conduite	Caporal
De Oliveira Nunes	Johnny	Spéc. conducteur	Appointé
Eric	Spasoje	Spéc. conducteur	Appointé
Estebaranz	Yoann	Spéc. conducteur	Appointé
Lopez	Esteban	Spécialiste média	Appointé
Perret	Alexandre	Ordonnance de bureau	Appointé
Perrin	Eric	Spécialiste antichute N2	Appointé
Simoès Vagos	Ricardo	Spéc. conducteur	Appointé
Varrin	Florian	Spécialiste média	Appointé
Vukic	Denis	Spéc. conducteur	Appointé

FORMATIONS ET SPÉCIALISATIONS

Nom	Prénom	Nouvelle spécialisation	Grade
Jossevel	Joël	Spécialiste N2	Appointé
Muminovic	Minel	Reconversion préposé infrastructure	Soldat
Mottier	Yannick	Spécialiste N2	Caporal
Tissot	Patrick	Spécialiste bûcheron E 29	Appointé



Engagement des moyens EN (éléments naturel) lors d'un cours FIR

EXERCICE DE GESTION DE CRISE « BRISE ARDENTE »

Un scénario réaliste pour entraîner la conduite

L'ORPC Jura-Nord vaudois a organisé en 2025 un exercice de gestion de crise sur table simulant un feu de forêt menaçant plusieurs communes du district. Pensé comme un entraînement concret et réaliste, cet exercice visait à renforcer la capacité de la milice à mettre en place une conduite structurée, à traiter un flux d'informations évolutif et à soutenir efficacement le commandement dans un contexte de pression croissante.

Une conception issue de la compétence milicienne

L'exercice a été conçu par le milicien Michael Alarcon, officier d'état-major en charge du domaine télématique, avec le soutien du professionnel Sébastien Jeanmonod, chef des opérations. Cette préparation conjointe illustre la complémentarité entre milice et personnel professionnel, ainsi que la capacité de l'ORPC JNV à s'appuyer sur les compétences internes pour développer des entraînements de qualité, adaptés aux besoins du terrain et aux réalités d'un engagement de crise.

Un entraînement concret pour les miliciens AIC

Sous la conduite du lieutenant Alejandro Gonzalez, les miliciens du domaine aide à la conduite (AIC) ont été entraînés à la mise en place et à l'exploitation d'un poste de commandement fonctionnel. Ils ont ainsi pu exercer des tâches essentielles telles que le suivi de situation, la gestion des flux d'information et le soutien au commandement dans l'analyse et la prise de décision. Cet exercice a permis de démontrer, de manière très concrète, la valeur ajoutée de ces fonctions, souvent discrètes mais indispensables à la réussite d'un engagement.



Isabelle Chappuis (Présidente FSPC), Ghyslaine de Blaireville (membre CODIR), Marion Burkhardt (Cheffe EM)

Une collaboration utile avec les partenaires

L'après-midi, l'exercice a pris une dimension interinstitutionnelle avec la participation active de plusieurs partenaires régionaux. Des représentants des domaines de la sécurité, de la santé et des autorités locales se sont prêtés au jeu, contribuant à rendre la situation plus crédible et plus riche en enseignements pour l'ensemble des participants. Cette collaboration a permis de travailler la coordination entre acteurs, la circulation de l'information et la compréhension mutuelle des contraintes de chacun en situation de crise.

Un cadre d'entraînement pour le commandement

L'exercice a également offert au chef d'engagement, Daniel Fleury, officier de piquet et commandant de compagnie de milice, l'occasion de s'entraîner à la coordination d'un engagement complexe. Dans ce type de scénario, la capacité à structurer la conduite, à prioriser les actions, à intégrer les informations transmises par les partenaires et à orienter les décisions

constitue un élément central. L'exercice a ainsi permis de mettre en valeur la pertinence de la formation d'état-major et l'importance d'un entraînement régulier à la conduite.

Une vitrine du modèle de milice

Cette journée a également été l'occasion de présenter le travail réalisé à plusieurs visiteurs, dont le préfet Fabrice de Icco, la conseillère nationale Isabelle Chappuis, présidente de la Fédération suisse de la protection civile et plusieurs membres du Comité de direction. Au-delà des enseignements opérationnels, l'exercice a montré tout le potentiel du modèle de milice, la qualité de l'engagement régional et la capacité de la Protection civile à offrir un soutien crédible et structuré à ses partenaires.

Des enseignements concrets pour l'avenir

Comme tout exercice exigeant, cette journée a aussi permis de mettre en évidence plusieurs pistes d'amélioration. Celles-ci contribueront à faire évoluer les pratiques, à affiner certains processus et à renforcer encore la qualité de la préparation opérationnelle. Elle confirme surtout que la milice dispose de compétences précieuses en matière de conduite d'état-major et qu'elle est capable de soutenir concrètement les partenaires et les autorités en cas de crise.



Alejandro Gonzalez et sa section d'aide à la conduite

URGENCE CANICULE À YVERDON-LES-BAINS

Une mission de proximité au service des personnes vulnérables

Lors de l'épisode de forte chaleur survenu durant l'été 2025, la Protection civile a été engagée à Yverdon-les-Bains afin d'apporter un soutien concret aux personnes âgées particulièrement exposées aux effets de la canicule. Cet engagement d'urgence avait pour objectif de veiller sur les personnes vulnérables, de leur apporter de l'eau, de s'assurer de leur état général et, bien souvent aussi, de leur offrir un moment d'échange et de présence humaine dans une période éprouvante.

Un engagement particulier dans un contexte de disponibilité restreinte

Si cette mission a mobilisé en priorité du personnel du domaine assistance, un seul pionnier a pris part directement à l'engagement sur le terrain : le lieutenant Jérôme Langone. Sa présence illustre bien la capacité de la Protection civile à dépasser les frontières habituelles entre domaines de spécialisation lorsque la situation l'exige. Pour lui, cette mission a représenté une forme d'engagement différente, mais pleinement en phase avec l'esprit de service qui anime la milice. Comme il le relève, ce qui le motive avant tout est la possibilité de participer à des missions « originales, utiles et efficaces », dans lesquelles les compétences de chacun peuvent être mises au service d'un besoin concret et immédiat.

Les limites du système de milice en période estivale

Au-delà de son caractère particulier, cette intervention a aussi mis en évidence une réalité bien connue du système de milice : durant la période estivale et les vacances, la disponibilité des astreints est plus difficile à garantir. Malgré une base théorique de personnel mobilisable, peu de personnes peuvent répondre présentes dans un délai très court. Dans ce contexte, l'engagement de celles et ceux qui acceptent de se mobiliser prend une valeur d'autant plus importante. Il témoigne d'un sens du devoir et d'une solidarité qui restent au cœur de l'action de la Protection civile.

Une expérience hors du cadre habituel

Pour le lieutenant Langone, habitué à d'autres types de missions, cette expérience a constitué une occasion de sortir de son champ d'activité habituel. Elle lui a permis de découvrir une autre facette de l'engagement, davantage centrée sur la relation humaine, l'écoute et la présence auprès de personnes fragilisées par les conditions climatiques. Ce qu'il retient en particulier, c'est à la fois l'implication de ses camarades, heureux d'accomplir une mission perçue comme utile et importante, et l'accueil reçu lors des visites auprès des aînés.

La dimension humaine au cœur de la mission

Cet engagement a également rappelé combien la solitude peut toucher certaines personnes âgées, même lorsqu'elles disposent en apparence d'un entourage. Derrière les aspects pratiques de la mission de distribution d'eau, de contrôle de la situation et de prévention des risques liés à



la chaleur, la dimension humaine a occupé une place essentielle. Le simple fait d'échanger quelques mots, de prendre le temps d'une visite ou de manifester une présence attentive peut, dans ces circonstances, avoir une réelle portée.

Une action modeste en apparence, essentielle dans ses effets

Le témoignage du lieutenant Jérôme Langone illustre ainsi avec justesse ce que représente un engagement de ce type : une action modeste en apparence, mais précieuse dans ses effets concrets. En période de canicule, la vigilance, la proximité et la solidarité demeurent des éléments déterminants pour protéger les plus vulnérables. Cet engagement rappelle enfin que la Protection civile ne se limite pas aux grandes interventions visibles, mais qu'elle agit aussi, avec efficacité et humanité, dans des missions de proximité qui répondent à des besoins très réels de la population.



COMMUNICATIONS DU CODIR

Conseil intercommunal

Durant l'année 2025, le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 15 mai 2023 à Juriens, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 1/2025 : comptes 2024 et rapport de gestion.

Le 17 septembre 2025 à Ursins, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 2/2025 : budget de fonctionnement de l'année 2026.

Une séance était prévue en novembre 2025, mais a été annulée à la suite des remarques émises dans le cadre de la phase de consultation sur la révision des statuts de l'ORPC. Une réflexion politique plus large devra être menée afin de favoriser une acceptation par l'ensemble des communes.

Commission de gestion

Les délégués de la Commission de gestion (5 personnes et 2 suppléants) sont élus par le Conseil intercommunal à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

La commission de gestion s'est réunie à 2 reprises en 2025 :

- le 24.04.2025, pour adopter les comptes 2024,
- le 15.07.2025, pour adopter le budget de fonctionnement 2026.

Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à six reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

La composition du CoDir n'a pas changé depuis le début de la législature et les dicastères sont attribués comme suit :

- Pierre-Alain Lunardi, président,
- Luigi Fiorito, vice-président,
- Christian Weiler, ressources humaines,
- Jean-Pierre Blanc, finances,
- Francesco Di Franco, Infrastructures et communication,
- Didier Zumbach, infrastructures,
- Luc Berney, membre,
- Charles Fontannaz, membre,
- Ghyslaine de Blaireville, membre.

Les points importants qui ont été traités par le Comité de direction durant l'année, sont :

- Révision des statuts : En raison de la future fusion des communes de la Vallée de Joux.
- Révision du règlement du personnel.
- Visite du préfet : Le 26 novembre, une visite de contrôle a été effectuée par le préfet Stives Morand.

- Visite de la présidente de la Fédération suisse de la Protection civile : Le 22 mai 2025, le Comité de direction a organisé une visite d'un cours de répétition pour la Conseillère nationale vaudoise Isabelle Chappuis, accompagnée du préfet Fabrice de Icco. Cet événement a également été une belle occasion pour nos professionnels de mettre en place un exercice de gestion de crise avec tous les partenaires au sein de notre base opérationnelle d'Orbe.
- Séance extra muros à Sion : Le 2 juillet, le Comité de direction a tenu une séance dans le cadre d'une visite d'un centre de formation sur les séismes.
- Visite d'un cours de la FIR : Le 22 août, une visite a été organisée pour les membres du Conseil intercommunal. Ce fut l'occasion de présenter notre ORPC ainsi que les prestations des miliciens sur le terrain. 27 participants ont pris part à cette visite, qui s'est conclue par un repas commun. Une visite sera proposée lors du premier semestre 2027 pour les nouveaux élus.



Visite de la Conseillère nationale Isabelle Chappuis

Au niveau cantonal

L'assemblée des présidents des Comités de direction vaudois, présidée par M. Pierre-Alain Lunardi depuis septembre 2021, a tenu sept séances ordinaires et extraordinaires, ainsi que plusieurs rencontres de travail avec les commandants des ORPC et le Chef de département.

Un des éléments phares de l'année écoulée est la décision du Conseil d'État, en mars, d'interrompre le projet de cantonalisation de la Protection civile, connu sous le nom de Tetris.

L'assemblée a été sollicitée à deux reprises en fin d'année 2025, dans le cadre de la consultation sur la révision de la loi fédérale de la protection civile, notamment concernant le recrutement des effectifs à travers le service civil, ainsi que sur la politique sécuritaire 2026 du Conseil fédéral.

Le président de l'assemblée des présidents a rencontré le Chef de service du SSCM en bilatéral en août. Cette rencontre a permis de définir ensemble les premiers contours de la collaboration en vue du développement de la stratégie de la Protection civile vaudoise, notamment à travers le fonds cantonal et ses moyens financiers. Un rapport intitulé « Perspectives stratégiques et financières » a été remis au Chef de département lors de la dernière rencontre de l'année, le 10 novembre, permettant ainsi d'objectiver les besoins des ORPC vaudois dans le cadre du profil des prestations de la Protection civile vaudoise.

Un projet de clarification du rôle du fonds cantonal et de ses financements a débuté fin 2025. Les premières mesures devraient permettre, dans le cadre du budget 2027, d'apporter une meilleure transparence, comme recommandé par le Contrôle cantonal des finances (CCF) dans le cadre de la révision des comptes 2024 de ce fonds.



Visite des délégués lors du cours FIR et présentation des missions principales de la PCi

FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'Assemblée des Présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'Etat en début de législature cantonale.

	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart
Total des revenus :	2'092'453.17 CHF	2'112'967.00 CHF	- 20'513.83 CHF
Participation des communes	1'846'077.97 CHF	1'856'958.00 CHF	- 10'880.03 CHF
Autres revenus	246'375.20 CHF	256'009.00 CHF	- 9'633.80 CHF
Total des charges :	2'048'752.78 CHF	2'112'967.00 CHF	- 64'214.22 CHF
Excédent de revenus :	43'700.39 CHF		
Nombre d'habitants :	96'731 hab.	96'500 hab.	231 hab.
Coût par habitant :	<u>19.08</u> CHF	19.24 CHF	

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2025 est au 31 décembre 2024.

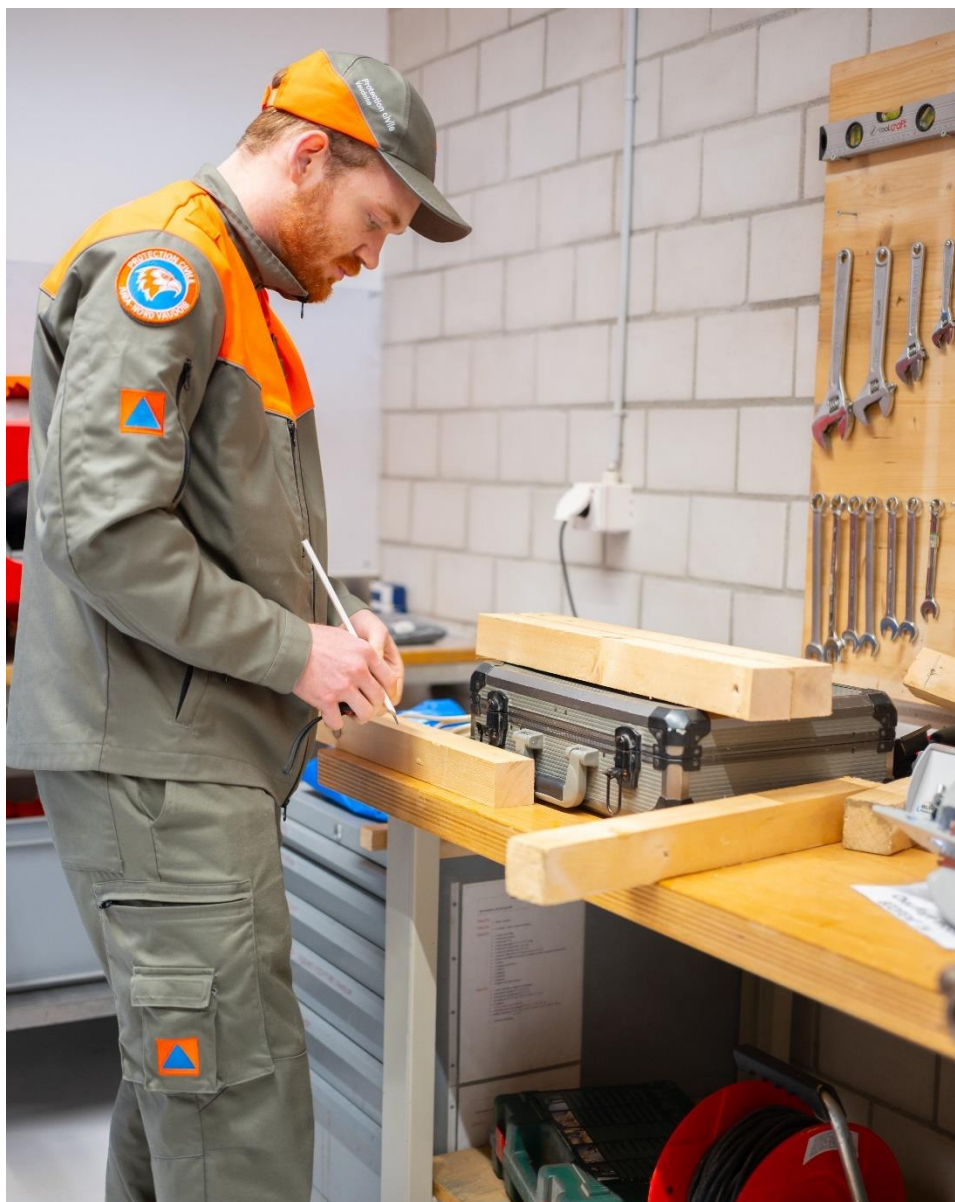




Fin d'exercice pour la FIR

ANNEXES

Vous retrouverez en annexes les informations récurrentes sur notre organisation.



Remise en état du matériel par un préposé matériel

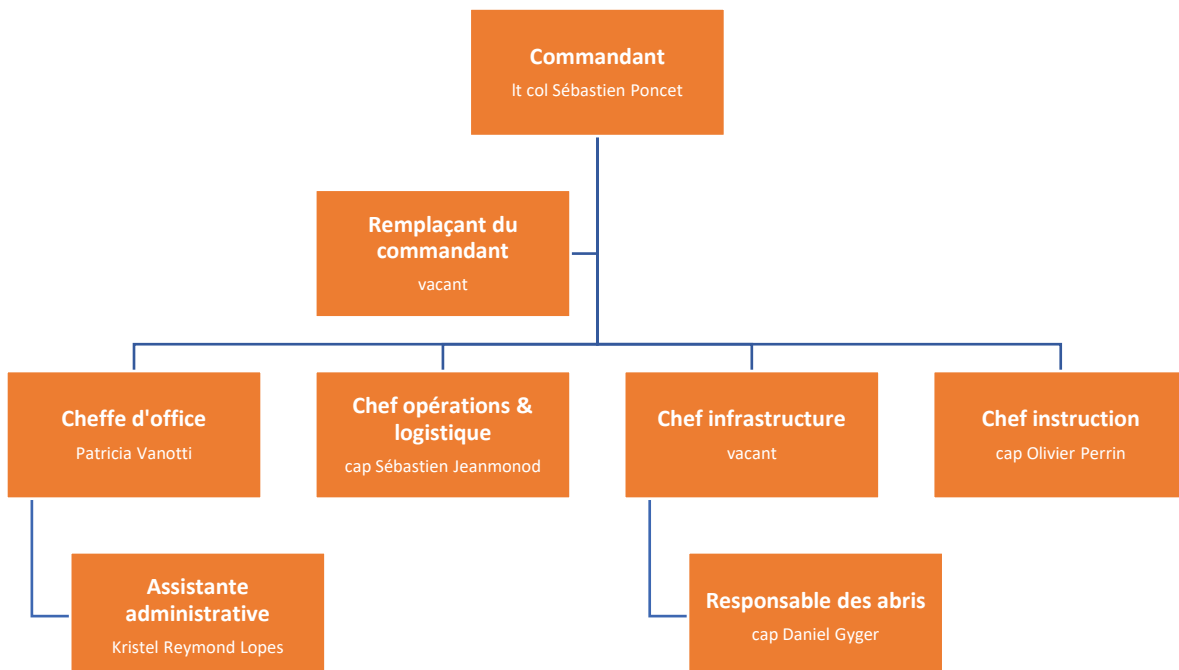
BATAILLON ORPC JNV

Le personnel professionnel

L'année 2025 a été marquée par une forme de stabilité au sein du personnel professionnel, avec une montée en puissance progressive de l'équipe tout au long de l'exercice, avant d'aborder, sur la fin de l'année, la perspective du départ du capitaine François Bernardi. Dans ce contexte, l'équipe a continué à faire preuve de cohésion, de souplesse et d'un fort sens des responsabilités pour assurer le bon fonctionnement de l'ORPC JNV.

Le personnel professionnel, composé du commandant, de la cheffe office, du chef opérations, du chef instruction, du chef infrastructures, du responsable des abris et de l'assistante administrative, a poursuivi avec engagement les missions de conduite, de préparation, de soutien administratif, logistique et technique au profit de la milice. Malgré l'absence prolongée de l'un des collaborateurs au cours de l'année, l'équipe a su s'adapter et maintenir un fonctionnement efficace, grâce à une bonne collaboration interne et à l'investissement de chacun.

Kristel Reymond Lopes, engagée en février 2023 comme assistante administrative, a poursuivi son activité en soutien de la cheffe office, notamment dans les domaines de la facturation et des processus logistiques liés aux constructions. Sur la fin de l'année, la préparation du départ du capitaine François Bernardi, remplaçant du commandant depuis le 1er janvier 2023, a également constitué un élément important, annonçant une nouvelle phase de réorganisation pour l'année à venir.



Le personnel de milice

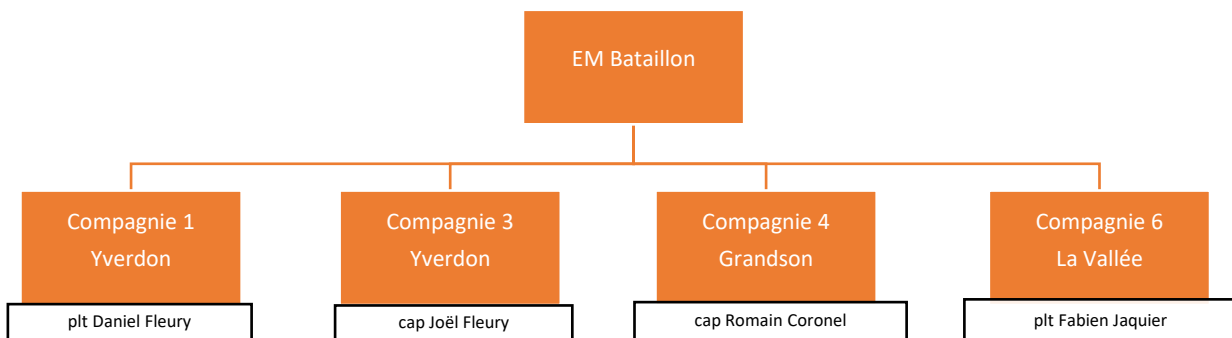
Au 01.01.2025, l'effectif était de 481 astreints.

L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), ont la charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services d'instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d'engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d'urgence (appui aux pompiers, police, etc.).

Les compagnies

Avec la réduction des effectifs toujours importante, le bataillon JNV est articulé en 4 compagnies de 101 astreints et d'un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 422 femmes et hommes.



Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de sa formation de base. La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d'appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l'alarme.

Effectif global

Effectif réglementaire	422
Effectif réel	481

Effectif FIR	57
Effectif FAR	424

Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence. Avec l'accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Olivier Perrin Chef instruction	Lt Jovica Eric Chef logistique
Cap François Bernardi Chef infrastructures	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Cap Sébastien Jeanmonod Chef opérations & logistique	Lt Fabien Jaquier Commandant de compagnie
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Cap Yoann Jossevel Officier appui
	Plt Bryan Cedrachi Commandant de compagnie
	Plt Louis Falconnier Officier logistique
	Plt Daniel Fleury Commandant de compagnie

INSTRUCTION

Cours de formation

Le service obligatoire doit être accompli entre le jour où la personne concernée atteint l'âge de 18 ans et la fin de l'année au cours de laquelle elle atteint l'âge de 36 ans. Il dure 14 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 25 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition. Lors des cours de répétition (CR), les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM

Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

GLOSSAIRE

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EM	État-major
AI	Alarme	GDM	Gendarmerie	EMCC	État-major cantonal de conduite
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FAR	Formation d'appui régionale
Assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	FIR	Formation d'intervention régionale
Bat	Bataillon	ISU	Intervention en situation d'urgence	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
BIC	Bureau d'information du canton	JNV	Jura-Nord vaudois		
CB	Cours de base	JS	Jour de service	PNV	Police nord vaudois
CC	Cours de cadre	LC	Loi sur les communes	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	RCV	Réseau cantonal vaudois
Cdmt	Commandement	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	rempl	Remplaçant
Cdt	Commandant	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	RP	Rapport préparatoire
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OIMDE	Orientation, Intention, Missions, Dispositions particulières, Emplacement	SAE	Système d'aide à l'engagement
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OMI	Orientation, Missions, Indications	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
CI	Conseil intercommunal	OP	Officier de piquet	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CIG	Chef d'intervention général	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SDIS	Service de défense incendie et secours
CoDir	Comité de direction	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CoGes	Commission de gestion	ORPC	Organisation régionale de protection civile	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
cp	Compagnie	PBC	Protection des biens culturels	S tech	Service technique
CPA	Contrôle périodique des abris	PC	Poste de commandement	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCE	Poste de commandement d'engagement	TOC	Traitement des opérations en cours
CR	Cours de répétition	PCi	Protection civile	trp	Troupe
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCO	Poste de commandement des opérations	TSI	Tableau des services d'instruction
DB	Domaine de base	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGE	Direction générale de l'environnement	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EFB	École de formation de base		

CONTACT

Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

Base opérationnelle et bureaux administratifs

1350 Orbe, Chemin des Taborneires 4



www.protectioncivile-jnv.ch



facebook.com/ORPCJNV



orpc.jura-nordvaudois@vd.ch